



N° de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des Délibérations du Conseil  
de la Municipalité de Saint-Léandre**



CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-LÉANDRE

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Léandre, tenue le lundi 8 septembre 2025 à 19h 30 devant public à la salle du Centre Communautaire située au 3027, rue Principale à Saint-Léandre.

**Étaient présents :**

Monsieur Steve Castonguay, Maire  
Monsieur Joël Lévesque Conseiller # 1  
Madame Nicole Lacroix, Conseillère # 2  
Monsieur Marc-André Bérubé, Conseiller # 3  
Madame Andrée Blouin, Conseillère # 5

**Étaient absentes :**

Madame Julie Michaud, Conseillère # 4  
Madame Joyce Truchon, Conseillère # 6

Les membres présents forment le quorum sous la présidence de Monsieur Steve Castonguay, maire.  
Monsieur André Marcil, fait fonction de greffier-trésorier.  
( 5 ) personne du public assistent à la séance ordinaire

**1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue**

Le maire constate le quorum et déclare la séance ouverte à 19h 30.  
Le maire confirme les présences et le quorum.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

**Résolution 2509-01**

Il est proposé par Madame Nicole Lacroix d'adopter l'ordre du jour tel que présenté et reçu depuis plus de 72 heures.

**ORDRE DU JOUR**

- 1- Ouverture et mot de bienvenue
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Adoption du procès-verbal 11 août 2025
- 4- Adoption des comptes à payer août 2025
- 5- Présentation des états financiers au 30 juin 2025
- 6- Demande modification projet Northland 2025 du CDL
- 7- Prochaine séance ordinaire le jeudi 2 octobre 2025
- 8- Élection général municipale dimanche 2 novembre 2025
- 9- Période des questions



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Saint-Léandre

**10- Levée de la séance ordinaire**  
**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents**

### **3. Adoption du procès-verbal 11 août 2025**

#### **Résolution 2509-02**

Il est proposé par Madame Andrée Blouin d'adopter le procès-verbal du 11 août 2025 à 19h30, tel que reçu depuis plus de 72 heures.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents**

### **4- Adoption des comptes à payer d'août 2025**

#### **RÉSOLUTION 2509-03**

Il est proposé par Monsieur Marc-André Bérubé d'adopter les comptes à payer pour le mois d'août 2025 pour un total des comptes incompressibles de 52 929.72\$ comprenant les frais de banque du mois pour un total 72.00\$, les frais d'assurances de la FQMaU montant de 19 552.42, les salaires et allocations des élus .es. de 1 660.23\$, les salaires nets des employés de 12 778.28\$, les remboursements des prêts de 8 050.37\$, les frais d'intérêt de la TECQ de 1108.77\$, le remboursement des intérêts du prêt temporaire Prima de 393.46\$, les DAS de juillet au montant de 9 038.68\$, le remboursement de la carte Visa d'août au montant de 275.51\$ et un montant de 82 369.83\$ des comptes compressibles. Le montant total des comptes à payer est de 164 639.66 \$ pour le mois d'août 2025

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents**

### **5. Présentation des états financiers au 30 juin 2025**

André Marcil présente à l'assemblée, les états des résultats pour la période terminé le 30 juin 2025.

Dépôt des états financiers  
pour la période du 1er janvier 2025 au 30 juin 2025

Les revenus totaux de la période s'élèvent à  
674 444.12 \$

Les charges totales de la période s'élèvent à  
496 803.92 \$  
pour un surplus au 30 juin de \$ 177 640.20\$

**SOLDE  
À DATE**

#### **REVENUS**

TAXES GÉNÉRALES	384 964.09 \$
-----------------	---------------

SERVICES MUNICIPAUX	149 671.48 \$
---------------------	---------------

<b>TOTAL TAXES</b>	<b>534 635.57 \$</b>
--------------------	----------------------

SURETÉ DU QUÉBEC	81.00 \$
------------------	----------



N° de résolution  
ou annotation

Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Saint-Léandre	
TECQ 2019-2023 ET 2024-2028	- \$
PÉRÉQUATION	86 052.00 \$
TRANSPORT	- \$
POINT PARTAGE TVQ	- \$
<b>TOTAL TRANSFERTS ENTENTES PARTAGE D</b>	<b>86 133.00 \$</b>
TRANSFERTS DE DROIT	- \$
RECYC-QUÉBEC	14 250.82 \$
COMPENSATION TERRES PUBLIQUES	15 322.00 \$
<b>TOTAL TRANSFERTS DE DROITS</b>	<b>29 572.82 \$</b>
IMPOSITION DE DROITS	1 547.50 \$
PERMIS	775.50 \$
INTERETS	3 287.44 \$
AUTRES REVENUS	18 492.29 \$
<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>674 444.12 \$</b>
CHARGES	
<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>	
CONSEIL	14 486.95 \$
GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE	61 056.15 \$
ÉVALUATION	2 113.00 \$
AUTRES	1 201.11 \$
<b>TOTAL ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>	<b>78 857.21 \$</b>
POLICE	14 919.00 \$
SÉCURITÉ INCENDIE	36 746.44 \$
<b>TOTAL SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>	<b>51 665.44 \$</b>
<b>RÉSEAU ROUTIER</b>	
VOIRIE MUNICIPALE	69 599.85 \$
ENLÈVEMENT DE LA NEIGE	183 228.97 \$
ÉCLAIRAGE DES RUES	5 407.49 \$
<b>TOTAL RÉSEAU ROUTIER</b>	<b>258 236.31 \$</b>
<b>MATIÈRES RÉSIDUELLES</b>	
COLLECTE ET TRANSPORT	14 319.33 \$
ÉLIMINATION	16 169.00 \$
<b>TOTAL DÉCHETS DOMESTIQUES ET ASSIMI</b>	<b>30 488.33 \$</b>
<b>MATIÈRES RECYCLABLES</b>	
TRI ET CONDITIONNEMENT	38 003.80 \$
<b>TOTAL MATIÈRES RÉSIDUELLES</b>	<b>68 492.13 \$</b>
AUTRES -	(1 320.43) \$
PARCS ET TERRAINS DE JEUX	(807.21) \$
AUTRES	7 060.96 \$
<b>TOTAL ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES</b>	<b>6 253.75 \$</b>
Ent et réparation Centre Communautaire	7 961.89 \$
Huile à chauffage Centre Communautaire	4 264.04 \$
Subvention Organisme de Cultures	2 500.00 \$
INTÉRÊTS	8 931.54 \$
Frais de financement	10 962.04 \$
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>496 803.92 \$</b>
EXCÉDENT (DÉFICIT) AVANT CONCILIATION	177 640.20 \$
<b>RÉSOLUTION 2509-04</b>	



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Saint-Léandre

Il est proposé par Madame Andrée Blouin de procéder à l'adoption de l'état des résultats au 30 juin 2025, dont les revenus totaux s'élèvent à 674 444.12 \$ et les charges totales de la période s'élèvent à 496 803.92 \$ pour un surplus au 30 juin de \$ 177 640.20\$

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents**

### **6. Demande modification projet Northland 2025 du CDL**

André Marcil confirme avoir reçu une demande de modification de la part de CDL pour le Fonds de visibilité Northland 2025.

### **RÉSOLUTION 2509-05**

Il est proposé par Monsieur Joël Lévesque d'accepter à titre d'exception la modification du projet du CDL suite au don de chaises de la municipalité après la date limite du dépôt des projets en début d'année 2025 et de respecter les dépenses présentées et autorisées dans la demande modifiée dans le cadre du Fonds de visibilités Northland 2025.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents**

### **7. Prochaine séance ordinaire le jeudi 2 octobre 2025**

André Marcil, informe les membres de l'assistance que la prochaine séance ordinaire se tiendra exceptionnellement **le jeudi 2 octobre 2025 à 19h30**, en lien avec le déclenchement des élections générales municipales.

### **8. Élection générale municipale dimanche 2 novembre 2025**

André Marcil, président d'élection pour la Municipalité de Saint-Léandre, confirme l'élection générale municipale se tiendra le dimanche 2 novembre 2025, surveillez l'avis d'élection qui sera envoyé et disponible bientôt

### **9 Période des questions**

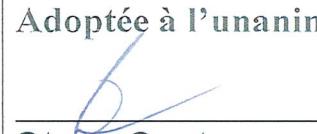
Une période des questions est tenue.

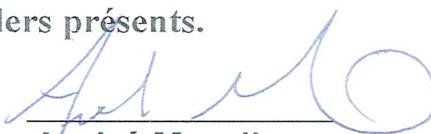
### **10. Levée de la séance ordinaire**

### **RÉSOLUTION 2509-06**

Il est proposé par Monsieur Joël Lévesque résolu de procéder à la levée de séance ordinaire du 8 septembre 2025, l'ordre du jour étant épousé, la séance est levée à 20h00.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

  
**Steve Castonguay**  
Maire

  
**André Marcil,**  
Directeur général,  
Greffier-trésorier